

## COARRAZE

### PAS D'AUGMENTATION D'IMPOTS

Le conseil municipal s'est réuni le 29 avril 2011 et a évoqué les points suivants :

#### **Adoption du budget primitif 2011**

De gros travaux ont été réalisés en 2010 et se terminent en 2011 : aménagement de 4 logements communaux et d'une salle d'activité et de danse, aménagement du centre bourg et réfection des rues des Pyrénées et Jean Jaurès, réfection de la voirie suite aux intempéries du mois d'août par exemple.

Cela n'a pas entraîné d'augmentation d'impôts, ce qui a permis au maire de féliciter toutes celles et tous ceux qui ont travaillé à la réalisation de ce budget et en particulier le maire-adjoint Marcel CAMBORDE et la secrétaire générale Isabelle MISSONNIER : « c'est un travail rigoureux qui a permis depuis des années de maîtriser recettes et dépenses sans intervenir d'une manière systématique sur les impôts tout en développant la commune, grâce aux subventions de l'Etat, de la Région et du Conseil Général. C'est exceptionnel, merci pour ce sérieux et cette précision » a conclu Jean SAINT-JOSSE à l'égard de Marcel CAMBORDE et Isabelle MISSONNIER.

Les taux restent inchangés : Taxe d'habitation : 9,80%, Foncier bâti :10,80 %, Foncier non-bâti :40%.

La dette par habitant est de 655 € (inférieure à la moyenne de la strate démographique : 695 €). Evolution des remboursements de la dette : 184 331 € prévus en 2011 contre 182 112 € en 2009 et 192 428€ en 2003, avec une moyenne de 164 793 € d'emprunt annuel.

Dépenses d'équipement prévues en 2011 : 1 853 675 €

Dépenses réelles de fonctionnement pour 2011 : 1 333 964 € contre 1 312 878 € en 2010.

Le Conseil vote à l'unanimité le budget primitif qui s'équilibre en recettes et dépenses (Fonctionnement : 1 816 036 € - Investissement : 2 104 569 €)

Le Conseil vote également à l'unanimité le budget annexe du lotissement du Sargaillouse.

#### **Contrat d'axe ferroviaire**

Le Conseil approuve à l'unanimité le contrat d'axe ferroviaire et la compétence prise par la Communauté des Communes pour l'aménagement urbain et le développement lié à la desserte ferroviaire du territoire.

#### **Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges**

Le Conseil Municipal désigne Marcel CAMBORDE, membre de la commission de la Communauté de Communes

#### **Société d'Irrigation de la Plaine du Lagoin**

Le Conseil donne un avis favorable au projet de turbinage de la SIPL.